



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Commission régionale de la forêt et du bois de Provence-Alpes-Côte d'Azur *17 novembre 2022*

Organisation, composition et modalités de fonctionnement Du comité spécialisé DFCl/prévention feux de forêt au sein de la CRFB

*Rappel : création actée par le préfet de région et le président du conseil régional lors
de la CRFB du 17 mai 2022*



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Comité spécialisé DFCl/prévention feux de forêt

Rôle : *Vocation 1ère : lieu de dialogue régional, d'échanges et de concertation entre les acteurs du territoire, sur la question de la prévention des risques d'incendie de forêt dans notre région*

Objectifs généraux :

Pour le territoire de notre région :

- Proposer des actions permettant d'améliorer la prévention des incendies de forêt et la culture du risque
- S'assurer du maintien en conditions opérationnelles des équipements DFCl en place
- Contribuer au développement des nécessaires synergies entre les politiques, les programmes et les financements régionaux
- Contribuer à améliorer l'articulation entre les différents enjeux des territoires et les impératifs DFCl
- Contribuer, dans une vision ascendante et par des remontées de terrain, à l'évolution de la réglementation ainsi qu'à l'évolution de la stratégie de prévention des feux de forêt

Comité spécialisé DFCl/prévention feux de forêt

Attendus :

- * Permettre à l'ensemble des acteurs de la région, concernés par les incendies de forêt, d'être mieux informé et de pouvoir contribuer à l'amélioration de la prévention
- * **Identifier les sujets prioritaires** à traiter au niveau régional (en lien et en complémentarité avec les sujets traités/à traiter au niveau national, zonal et départemental) et **les traiter**, en proposant des actions à mettre en œuvre par les diverses structures en responsabilité, et en identifiant/proposant des appuis/solutions/réponses pour accompagner ces structures dans la mise en œuvre de ces actions.

Comité spécialisé DFCl/prévention feux de forêt

Principaux domaines d'intervention :

Possibilité de questionner l'ensemble des composantes de la prévention feux de forêts, de formuler des pistes d'amélioration et des actions opérationnelles pour faire au besoin évoluer la stratégie et les pratiques régionales :

- Forêt : comment la rendre plus résiliente, concilier économie et DFCl, améliorer les équipements DFCl, PDPFCl, etc.
- Agriculture/forêt : coupures de combustible, pastoralisme, reconquête agricole, etc.
- Biodiversité : comment concilier la prise en compte de la biodiversité avec la DFCl ?
- Prévention : culture du risque, campagnes de communication, organisation des dispositifs de surveillance, OLD, cartographie des zones à risques, etc
- Urbanisme : PPRIF et Porté à connaissance (état des lieux, doctrine régionale...), interfaces,...

.....

Attention: certaines réponses dépassent évidemment le cadre du comité

Comité spécialisé DFCl/prévention feux de forêt

PROPOSITIONS :

Principes, organisation et modalités de fonctionnement proposés :

- Comité consultatif, donc pas de formalisme poussé, sauf si cela devient nécessaire
- Comité ouvert à l'ensemble des membres de la CRFB intéressés + intégration d'experts et de représentants de structures essentielles non membres de la CRFB
- 2 réunions/an
- Animation/pilotage par un « bureau », composé des services de l'État (SGZDS/DPFM, DRAAF, DREAL) et de la Région
- Mise en place de groupes de travail restreints spécifiques, pour chaque sujet à traiter



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Comité spécialisé DFCl/prévention feux de forêt

PROPOSITIONS :

Rôle du bureau (secrétariat : DRAAF) :

- Animation du comité, structurer le travail et au besoin décisions en matière d'intervention du comité et de priorisation de ses actions

Groupes de travail restreints :

- Sujets à traiter, composition du groupe **adaptée au sujet**, animation, attendus, puis résultats : validés en comité

Composition : membres de la CRFB intéressés : **se déclarer si pas déjà fait.**

- Intégration d'un (de) représentant(s) :
 - des DDT(M)s
 - des services d'incendie et de secours
 - des CCFF
 - de l'Entente
 - De l'association régionale des maires (?)
 - Autres ?



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Comité spécialisé DFCl/prévention feux de forêt

PROPOSITIONS :

- 1^{er} comité : 12 janvier 2023 ?

- Premiers sujets à évoquer/à traiter, ou déjà lancés, à rattacher au comité ;
(illustration de la notion de GT dédié) :
 - Suivi et mise à jour de la carte des équipements DFCl
 - OLD : Avis harmonisé des collectivités de PACA (pour envoi au ministère) sur le sujet : « à qui l'obligation de faire, en cas de superposition OLD entre linéaires et propriétés privées »
 - Coupures de combustible (initiative CERPAM), en lien avec le sujet reconquête agricole
 - Communication et culture du risque
 - Innovation (suites Marittimo,...)
 - ...

- **Identification d'autres sujets à évoquer/à traiter prioritairement : lors du 1^{er} comité avec possibilité de faire toute proposition en amont via le secrétariat du comité (DRAAF/serfob)**

Nota : certains sujets peuvent nécessiter des travaux préalables « hors comité » :
exemple : harmonisation de certains arrêtés préfectoraux
